

Titre/Nom de l'aire: Site de Avlékété - Togbin

Présentée par (*noms, affiliations, titre, coordonnées*)

SOHOU Zacharie, Centre de Recherches Halieutiques et Océanologiques du Bénin (CRHOB), PhD., Chercheur Océanographe. zsohou@yahoo.fr/zsohou@gmail.com

Résumé (en moins de 150 mots)

Le site d'Avlékété – Togbin, d'une superficie de 1800 ha, fait partie de la plaine côtière qui est un complexe de cordons littoraux séparés par des bas-fonds marécageux et des lagunes.

La lagune est alimentée par les eaux continentales en amont et en aval et les eaux marines. La végétation dans ce milieu est constituée de mangrove dont les palétuviers tels : *Rhizophora racemosa* et *Avicennia germinans*. Quand au milieu terrestre, nous avons une végétation constituée de *Coco nucifera*, *Elaeis guinéensis*, *Anacardium occidentalis*, etc. Ces écosystèmes sont sous une forte pression humaine. L'évaluation des paramètres physique, socioéconomiques, biologiques, socioculturels et touristiques montre l'ampleur de la dégradation poussée du milieu. Lors des différentes séances de sensibilisation il a été noté que la population est consciente de la situation dégradante mais le contexte de vie ne leur permet pas de prendre eux-mêmes des mesures. Mais après les sensibilisations ils ont adhéré aux différentes propositions de gestion contrôlée des ressources.

Ce site se retrouve dans les communes citées dans le tableau ci-dessous :

	Communes	Arrondissements	Villages et hameaux concernés
Site de Avlékété - Togbin	Ouidah	Avlékété	Adounko-Kpevi, Lissessa
			Hiyo-Houta, Hiyo-Houégbô
			Adjahindji, Avlékété, Togbo Kpodjido, Kodji-Aga, Koguèè
			Agbazin-Kpota
	Abomey-Calavi	Godomey	Adounko-Daho
			Togbin

Introduction

(À inclure: type d'entité (s) présentée (s), description géographique, échelle de profondeur, océanographie, données générales signalées, disponibilité des modèles)

Elaboration des plans de suivi-évaluation

Dans le cadre du présent dispositif de suivi et d'évaluation du projet d'établissement et de gestion des AMP, quatre (4) catégories de paramètres dont déclinent les indicateurs ont été retenues. Il s'agit des paramètres biologique ; physique ; socio-économique; socio-culturel et touristique.

Définition des paramètres biologiques

Les indicateurs biologiques ont été déterminés à partir des mesures des paramètres suivants:

- ✓ le niveau de régénérescence des habitats dégradés ;
- ✓ l'augmentation des prises de pêches ;
- ✓ le développement des pêcheries ;
- ✓ le nombre, la taille (biomasse) la composition et la structure des populations de poissons ;
- ✓ l'abondance des juvéniles des espèces cibles, la population d'animaux d'intérêt spécifique ;

Title : Site de Avlékété - Togbin

✓ etc.

Paramètres physiques

Les indicateurs physiques priorisés ont concernés beaucoup plus les aspects liés à l'évolution du trait de côte, la construction d'ouvrages ou de dispositifs de concentration de poissons, la mise en place d'infrastructures récreo-touristiques ont été considérés.

Paramètres socio-économiques

Les indicateurs socio-économiques retenus ont trait à la vie sociale, organisationnelle et économique des populations locales concernées par l'utilisation des ressources et devraient permettre d'estimer les bénéfices tirés de la mise en place des AMP des écosystèmes à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées. Ils ont trait à :

- ✓ la diversification des sources de revenu de la population locale ;
- ✓ la réorganisation et le développement des pêcheries ;
- ✓ les statistiques de captures et les prix des produits halieutiques ;
- ✓ le système de prise de décision au niveau de la communauté locale ;
- ✓ la perception de la gestion des écosystèmes par la population ;
- ✓ la communication et l'adhésion des bénéficiaires.

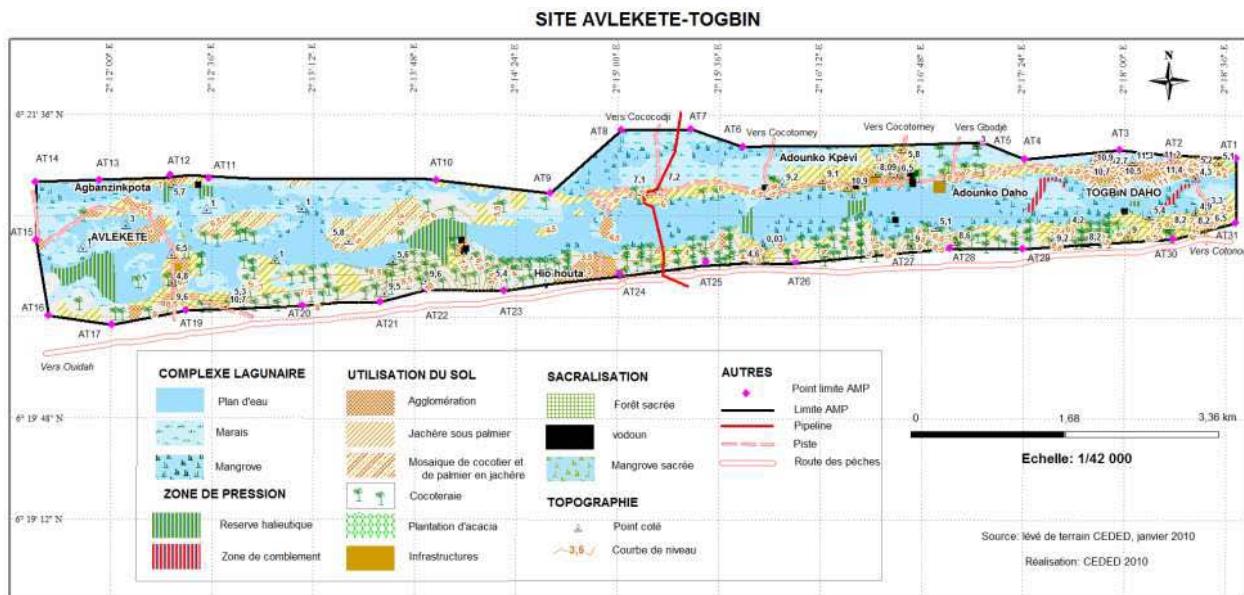
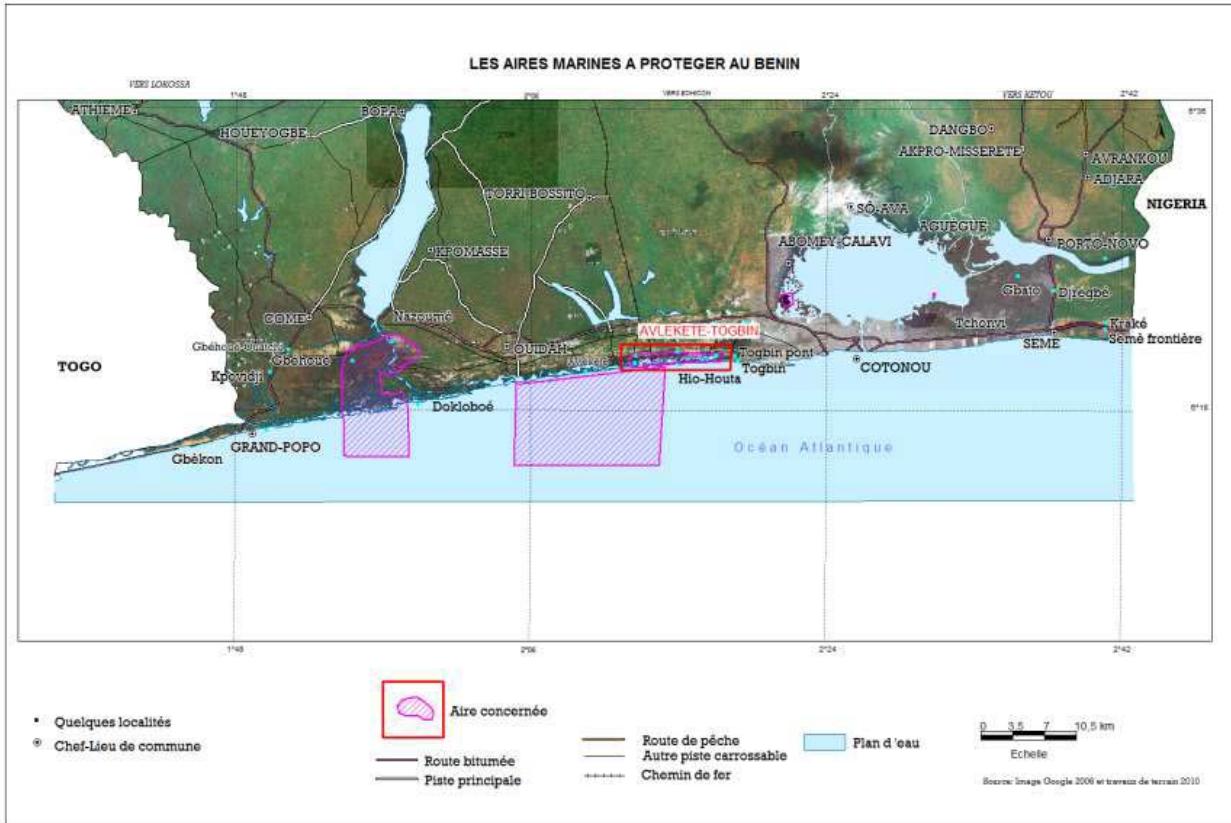
Paramètres socioculturel et touristique

A ce niveau, les considérations d'ordre socioculturel ont prévalu et sont en rapport avec la protection/réhabilitation de quelques forêts et sites sacrés.

Situation géographique

(Indiquez l'emplacement géographique de la zone. Cela devrait inclure une carte de la localisation. Celle-ci doit indiquer si la zone se situe à l'intérieur ou l'extérieur de la juridiction nationale, ou à cheval entre les deux. Elle devrait également indiquer si la zone est entièrement ou partiellement dans une zone assujettie à une soumission à la Commission des limites du plateau continental)

<i>Longitude</i>	<i>Latitude</i>
2°12'33	6°21'24
2°12'29	6°20'33
2°16'58	6°20'52
2°16'57	6°21'19



Description des caractéristiques de la zone proposée

(Ceci devrait inclure des informations sur les caractéristiques de la fonction qui sera proposée, par exemple en termes de description physique (caractéristiques de la colonne d'eau, caractéristiques benthiques, ou les deux), des communautés biologiques, de son rôle dans le fonctionnement des

écosystèmes, et puis se référer aux données / informations disponibles pour soutenir la proposition et si, en l'absence de données, des modèles sont disponibles. Ceci doit être appuyé, si possible par des cartes, des modèles, une référence à l'analyse, ou le niveau de recherches menées dans ladite zone)

CARTE D'IDENTITE DE AVLEKETE-TOGBIN

Présentation /Description physique	Populations inféodées et activités	Pratiques locales /traditionnelles	Enjeux/incidences de gestion de l'AMP	Besoins de gestion exprimés par les communautés
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le site d'Avlékété-Togbin, d'une superficie de 1800 ha fait partie de la plaine côtière qui est un complexe de cordons littoraux séparés par des bas-fonds marécageux et des lagunes. ➤ Il est traversé par la lagune côtière appelée Djessin qui couvre une superficie de 12 km2. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le site abrite une communauté constituée de divers groupes socio culturels pour la plupart rurale. Il s'agit des Xweda, Pé dah auxquels s'ajoutent les Fon, les Aïzo, les Tofin, les Wémè et les Adja. ➤ Les populations du site exercent diverses activités notamment l'agriculture, la pêche, les activités salicoles, le commerce, le tourisme, etc. ➤ L'exploitation artisanale du sel y est également fortement développée. On doit cette activité aux Xwla originaires des plateaux d'Adja et venus établir leur demeure sur les lagunes côtières 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dégradation des écosystèmes du site liée essentiellement aux diverses activités qu'exercent les populations telles les activités salicoles qui entraînent la diminution des aires de mangrove; ➤ Pollution liée à la mauvaise gestion des déchets solides et liquides. ➤ Les activités agricoles sont pour une grande partie, responsables de la pollution par les nutriments, les polluants organiques persistants et les pesticides 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménagements littoraux et rejets eaux usées ; ➤ Conservation et protection de la biodiversité ; ➤ Valorisation des ressources naturelles ; ➤ Réduction de la dégradation du couvert végétal ; ➤ Crédit de zone de biosphère ; ➤ Surcapacité de pêche ('épuisement des ressources halieutiques, altération des biotopes, captures accessoires d'espèces sensibles) ; ➤ Occupation illégale du Domaine public maritime saisonnière et/ou permanente. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appui du projet aux communautés pour les amener à ne plus pêcher dans les zones délimitées ; ➤ Réglementation de la pêche et gestion des aires marines protégées ; ➤ Concertation avec les responsables de projets similaires tels que le Projet Lagune ; ➤ la protection et la restauration des habitats, des espèces et de la ressource halieutique ; ➤ la gestion de la fréquentation ; ➤ la gestion et la valorisation des usages.

Title : Site de Avlékété - Togbin

État des caractéristiques et perspectives d'avenir pour la zone proposée

(*Description de l'état actuel de la région – est-il statique, en déclin, ou allant en s'améliorant ? Quelles sont les vulnérabilités particulières de la zone ? Fait-elle l'objet d'éventuelles recherche/programmes/enquêtes ?*)

D'une superficie de 1800 ha, le site d'Avlékété – Togbin fait partie de la plaine côtière qui est un complexe de cordons littoraux séparés par des bas-fonds marécageux et des lagunes.

Les différentes sources d'alimentation de la lagune sont les eaux continentales en amont et en aval les eaux marines. Le milieu lagunaire supporte une végétation de mangrove dont les palétuviers tels : *Rhizophora racemosa* et *Avicennia germinans*. Quand au milieu terrestre, nous avons une végétation constituée de *Coco nucifera*, *Elaeis guinéensis*, *Anacardium occidentalis*, etc. Ces écosystèmes sont sous une forte pression humaine.

RESSOURCES FAUNIQUES

- Espèces ichtyologiques les plus abondantes : *Sarotherodon mélanotheron*, *Tilapia guineensis*, *Ethmalosa fimbriata*, *Hemichromis fasciatus*, *Chrysichthys nigrodigitatus* et *Claria lazera*;

AVLEKETE-TOGBIN

- Crustacés : On rencontre *Penaeus duorarum*, *Callinectes latimanus*, et *Cardiosoma armatum*.
- Faune aviaire représentée par : les chevaliers, les bécassines, les hérons, les rapaces, les hirondelles, le canard armé, etc.
- Faune reptilienne : On rencontre le python royal, le python de sebae, le varan du Nil, le cobra cracheur et diverses espèces de vipères et de couleuvres.

RESSOURCES HUMAINES

Le site d'Avlékété-Togbin abrite une communauté constituée de divers groupes socio - culturels pour la plupart rurale. La localité de Togbin est l'une des plus peuplée du site due à la présence d'infrastructures socio - communautaires (écoles primaires et collège). Les ressources naturelles sont utilisées par les populations sans aucun respect des lois et interdits.

ATOUTS TOURISTIQUES

- Existence des écosystèmes de mangrove, de forêts et des sites sacrés qui présente un esthétique du fait de leur composition en espèce aviaire et floristique.
- Plage de cocoteraies représentant un lieu privilégié de loisir et de divertissement ainsi que les lieux de fabrication de sel indigène qui sont largement appréciés par les touristes.

ACTIVITÉS HUMAINES : Pêche, saliculture, agriculture, maraîchage, élevage des porcs et de la volaille, etc.

Problèmes environnementaux

- Destruction de la mangrove due aux activités salicoles.
- Réduction de la faune aviaire et ichtyologique du fait que la mangrove joue un rôle d'habitat et participe à la protection de la biodiversité aquatique.

Gestion des déchets solides et liquides.

- Pollution de la lagune par les nutriments, les polluants organiques persistants et les pesticides.
- Érosion côtière.

INCIDENCES DE LA CREATION DE CETTE AIRE MARINE

- Conservation et protection de la biodiversité
- Valorisation des ressources naturelles
- Réduction de la dégradation du couvert végétal
- Création de zone de biosphère.

Évaluation de la zone selon les critères de la CDB

(Discutez de la zone en relation avec chacun des critères de la CDB et faites le lien avec les meilleures données scientifiques. Veuillez noter qu'un candidat peut se qualifier sur la base d'un ou de plusieurs critères, et que les limites des n'ont pas besoin d'être définies avec une précision exacte. La modélisation peut être utilisée afin d'estimer la présence des attributs. Veuillez noter là où se trouvent des lacunes d'informations.)

Critères CBD EBSA (Annexe I de la décision IX/20)	Description (Annexe I de la décision IX/20)	Classement de la pertinence du critère (veuillez marquer d'un X l'une des colonnes)			
		Ne sais pas	Faible	Certaine	Élevée
Caractère unique et rareté	Zone arborant des espèces, populations ou communautés soit (i) uniques (uniques en leur genre), rares (se trouvant seulement dans quelques endroits) ou endémiques, et/ou (ii) des habitats ou écosystèmes uniques, rares ou distincts; et/ou des caractéristiques géomorphologiques ou océanographique hors du commun				X
<i>Explication du classement</i>					
Importance spéciale pour les stades de l'histoire naturelle d'une ou plusieurs espèce (s)	Aires nécessaires pour la survie et la prospérité d'une espèce			X	
<i>Explication du classement</i>					
Importance pour les espèces et habitats menacés, en danger ou en déclin	Zone arborant des habitats significatifs pour la survie et le rétablissement des espèces menacées, en danger ou en déclin ou une zone abritant un ensemble important de ces espèces			X	
<i>Explication du classement</i>					
Vulnérabilité, fragilité, sensibilité, ou lent rétablissement	Zone arborant une proportion relativement élevée d'habitats, de biotope et d'espèces sensibles qui sont en processus de lent rétablissement ou fragiles dans leur fonctionnement (hautement susceptibles de			X	

	dégradation en raison des activités humaines ou d'événements naturels				
<i>Explication du classement</i>					
Productivité biologique	Aires arborant des espèces, des populations ou des communautés avec une productivité biologique naturelle comparée élevée			X	
<i>Explication du classement</i>					
Diversité biologique	Aires contenant une diversité comparée élevée d'écosystèmes, d'habitats, de communautés et d'espèces ou une zone de diversité génétique élevée			X	
<i>Explication du classement</i>					
Caractère naturel	Une zone ayant un caractère naturel comparé élevé en tant que résultat de l'absence ou du faible degré de perturbations ou dégradation 'origine anthropique.'			X	
<i>Explication du classement</i>					

Partage d'expériences et information en appliquant d'autres critères (optionnel)

Autres critères	Description	Classement de la pertinence du critère (veuillez marquer d'un X l'une des colonnes)			
		Ne sais pas	Faible	Certaine	Élevée
Ajoutez un/des critères pertinents	Communication avec la mer et activités développées à ce niveau. Intérêt particulier pour la population			X	
<i>Explication du classement</i>					

Références

(par exemple: documents et publications pertinents, incluant des adresses URL lorsque disponibles; ensemble de données pertinentes et où se trouvent ces données; de l'information provenant de matériel audio/visuel, de vidéo, de modèles pertinents, etc.)

PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET DE GESTION DES AIRES MARINES PROTÉGÉES AU BÉNIN 2007. Création des aires marines protégées du Bénin : Identification et description des sites. Rapport. 150p.

Url : <http://gclme.iwlearn.org/documents-centre/demo-projects/mpa-benin/rapport-final-amp-benin>

Cartes, tableaux et graphiques

Droits et autorisation

(Indiquez si il y a quelconque enjeux connus relatifs à l'autorisation de publier ou partager ces données ainsi que quelconque conditions de publication; veuillez fournir les coordonnées d'une personne ressource à ce sujet)

Cette zone constitue une Aire d'Intérêt Economique et Biologique (AIEB) parce que la loi ou le décret qui la crée n'a pas encore été signé par ou pris par l'administration.

Roger Djiman, rodjiman@yahoo.fr

Zacharie Sohou, zsohou@yahoo.fr

Rihanath Ichola, icholarihane@yahoo.fr

Conclusion

Il faut noter que ces différents sites ont été proposés en collaboration avec les populations à la base qui étaient fortement impliquées dans le processus. Ces zones constituent des Aires d'Intérêt Economique et Biologique (AIEB) parce que la loi ou le décret qui la crée n'a pas encore été signé par ou pris par l'administration.

Des actions ont été proposées pour la mise en place effective de ces Aires Marines Protégées au Bénin. Des comités villageois de gestion ont été proposés.

Avec les collègues du Togo, nous sommes entrain d'envisager la création d'une Aire d'Intérêt Ecologique et Biologique (AIEB) autour du fleuve mono qui est partagé entre les deux pays dans le sud car se trouvant sur la frontière administrative. Nous sommes à la recherche de financement pour ce faire.